

Appel d'offres IFCAH-2014

L'objectif de cet appel d'offres est de **développer toutes les recherches sur l'Hyperplasie Congénitale des Surrénales afin**

- **d'accroître les connaissances sur la physiopathologie de la maladie**
- **de mieux prévenir, dépister et traiter ses complications**
- **de concevoir ou d'évaluer de nouvelles approches thérapeutiques**

L'IFCAH

Est un fonds de dotation privé, créé pour promouvoir la recherche sur l'Hyperplasie Congénitale des Surrénales. Il lance en 2014, son **4ème appel d'offres**, en partenariat avec **l'ESPE**.

Cet appel d'offres est doté d'un **montant total de 350.000€**.

Thèmes spécifiques

A. Accroître les connaissances sur la physiopathologie de la maladie

Ces études, ciblées directement ou indirectement sur l'hyperplasie congénitale des surrénales, doivent permettre de mieux comprendre les conséquences des anomalies génétiques et l'origine des différentes formes de la maladie, ainsi que ses complications.

B. Mieux prévenir, dépister et traiter ses complications naturelles ou iatrogéniques

- impact pendant la vie fœtale, retentissement sur la croissance, la puberté
- effets sur le métabolisme et le système cardiovasculaire, la fertilité masculine et féminine, la densité osseuse, l'immunité, la cognition et le psychisme....

C. Concevoir ou évaluer de nouvelles approches thérapeutiques

- nouvelles approches pharmacologiques
- correction chirurgicale des anomalies génito-urinaires
- développement de modèles de **thérapies géniques et cellulaires**: ces projets pourront bénéficier d'un financement par l'Association Française contre la Myopathie (**AFM-Téléthon**), partenaire de l'IFCAH.

Subventions

Montant maximum **150.000 euros sur une durée de 1 à 3 ans**.

Les fonds devront être utilisés pour des dépenses directement imputables à la réalisation du projet de recherches: acquisition d'équipements, frais de fonctionnement ou salaires de collaborateurs.

Critères d'attribution

Le porteur de projet doit être un chercheur ou un médecin chercheur appartenant à une **structure de recherche académique, française ou européenne**. Les demandes sont évaluées par des experts indépendants internationaux.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 2014

Informations complémentaires sur www.ifcah.org

Formulaires de soumission sur demande par mail à cfp2014@ifcah.org

Résultats juillet 2014